

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOL
SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022**

Nombre de membres : Afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 16 + 3 PROCURATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le 20 du mois de septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune pour respecter les règles de distanciation sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, ALBALADEJO Joseph, FEDERICO Fatiha, ROUCOLLE Lilian, LAFFITE Patrick, RAMIREZ Anne-Marie, GERBOLES Henri, SABARDEIL Manon, LIRONCOURT Agnès.

Absents ayant donné procurations : LECTEZ Laurence à FORNELLI Sandra, BOLASELL Claire-Marie à MANAS Christophe, GERBOLES Henri à SABARDEIL Manon,

Date de convocation le 14 septembre 2022

Le quorum est atteint

M. GRANDO Daniel a été nommé secrétaire de séance

DEL09202206

OBJET : Approbation virements de crédits section de fonctionnement et d'investissement

Monsieur le maire expose au conseil les virements de crédits à effectuer en section de fonctionnement et d'investissement.

En section de fonctionnement : Afin de pouvoir effectuer les opérations de créance admises en non valeurs, demandées par la trésorerie le maire propose au conseil d'effectuer les virements suivants en section de fonctionnement. Il s'agit de mouvements de crédits sur le chapitre 65 : Charges de gestion courantes. L'équilibre général du budget n'est pas modifié.

VIREMENT DE CREDITS SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
<i>Imputations</i>	<i>Augmentation de crédit</i>	<i>Diminution de crédit</i>
6553 Participation service incendie		-213,07
6558 Autres contributions obligatoires (Participations aux écoles extérieures)		-1 300,00
65541 Autres contributions (MLJ, SYDEEL UDSIS)		-169,85
6541 Créances éteintes		-1 000,00
6541 Créances admises en non valeurs	2 682,92	
TOTAL	2 682,92	-2 682,92

En section d'investissement : Afin de pouvoir procéder à la liquidation des factures liées à la désinfection et à la réhabilitation des cours des écoles il faut procéder à quelques virements de crédits entre les chapitres 16, 21 et 23.

VIREMENT DE CREDIT SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT		
<i>Imputations</i>	<i>Augmentation de crédit</i>	<i>Diminution de crédit</i>
1641 Emprunts en euros		-6 000,00
2184 - 934 Mobilier (Mail de l'Aspre)		-30 000,00
2313 - 938 Extension Restaurant scolaire		-151 889,20
2313 - 903 Construction (aménagement maison de la jeunesse)		-2 110,8
2128 - 940 Autres agencements et aménagements terrains (Cours écoles)	190 000,00	
TOTAL	190 000,00	-190 000

Les virements en section d'investissement ne modifient pas l'équilibre général du budget primitif.

Monsieur le maire propose à l'assemblée de valider ces virements de crédits

Où le maire, l'assemblée à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE les virements de crédits en section de fonctionnement et d'investissement proposés ci-dessus.

**Extrait certifié conforme,
Le Maire,**

C. MANAS